

DEMANDE DE DÉROGATION

POUR

☐
☐

LA COUPE*

LA CUEILLETTE*

☒
☐

L'ARRACHAGE*

L'ENLÈVEMENT*

DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES VÉGÉTALES PROTÉGÉES

* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :

ou Dénomination (pour les personnes morales) : Commune de SOORTS-HOSSEGOR

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : VIGNAUD CHRISTOPHE (maire)

Adresse : N° 18 Rue Avenue de Paris

Commune Soorts - Hossegor

Code postal 40150

Nature des activités :

Qualification :

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

	Nom scientifique Nom commun	Quantité(1)	Description (2)
B1	Dianthus gallicus Oeillet des dunes	3 pieds	Motte de sable contenant le système racinaire - Plage de la gravière
B2	Sonchus bulbosus Crépis bulbeux	35 à 40 pieds	Motte de sable contenant le système racinaire - Plage de la gravière
B3	Astragalus baionensis Astragale de Bayonne	15 à 20 pieds	Motte de sable contenant le système racinaire - Plage de la gravière
B4	Hieracum eriophorum Epervière des dunes	9 à 10 pieds	Motte de sable contenant le système racinaire - Plage de la gravière
B5			

(1) poids en grammes ou nombre de spécimens

(2) préciser la partie de la plante récoltée

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION *

Protection de la faune ou de la flore

☐

Prévention de dommages aux cultures

☐

Sauvetage de spécimens

☐

Prévention de dommages aux forêts

☐

Conservation des habitats

☐

Prévention de dommages aux eaux

☐

Inventaire de population

☐

Prévention de dommages à la propriété

☐

Etude phytoécologique

☐

Protection de la santé publique

☐

Etude génétique

☐

Protection de la sécurité publique

☐

Etude scientifique autre

☐

Motif d'intérêt public majeur

☐

Prévention de dommages à l'élevage

☐

Détention en petites quantités

☐

Prévention de dommages aux pêcheries

☐

Autres

☒

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Voir notice

Suite sur papier libre

D. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période :

ou la date : Hiver 2025 - 2026

E. QUELLES SONT LES CONDITIONS DE RÉALISATION DE L'OPÉRATION *

Arrachage ou enlèvement définitif



Préciser la destination des spécimens arrachés ou enlevés :

Arrachage ou enlèvement temporaire



avec réimplantation sur place



avec réimplantation différée



Préciser les conditions de conservation des spécimens avant la réimplantation :

Préciser la date, le lieu et les conditions de réimplantation :

Suite sur papier libre

E1. QUELLES SONT LES TECHNIQUES DE COUPE, D'ARRACHAGE, DE CUEILLETTE OU D'ENLÈVEMENT

Préciser les techniques :

Voir notice

Suite sur papier libre

F. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION *

Formation initiale en biologie végétale



Préciser : techniciens de l'ONF

Formation continue en biologie végétale



Préciser :

Autre formation



Préciser :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives : Nouvelle Aquitaine

Départements : Landes (40)

Cantons : Canton de Marensin Sud

Communes : Commune de SOORTS-HOSSEGOR

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Réimplantation des spécimens enlevés



Mesures de protection réglementaires



Renforcement des populations de l'espèce



Mesures contractuelles de gestion de l'espace



Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

Le projet permet de restituer du milieu naturel
la dune.

Voir notice

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Suivi tous les ans, dénombrements des
pieds sur la zone de dune restituée par le projet.

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à

le.....

Votre signature